

Fiche inscription 2024-2025

Yoga de l'énergie / Yoga du rire / Yoga sur chaise / Do-in

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Je souhaite recevoir les informations de l'association par (à cocher) : WhatsApp Mail

Je m'inscris pour l'année 2024-2025 (cours de septembre à juin suivant le calendrier disponible sur le site web de l'association et transmis par mail) et règle ma cotisation (veuillez cocher la ou les cases correspondantes) :

| Durée d'engagement | Tarif | Cochez |
|--|-------------|----------|
| Adhésion association | 12 € | X |
| YOGA DE L'ENERGIE - Forfait 10 séances valable 1 an | 115 € | |
| YOGA DE L'ENERGIE - Trimestre (1 cours par semaine durant 12 semaines consécutives) | 120 € | |
| YOGA DE L'ENERGIE - Année 1 cours par semaine | 306 € | |
| YOGA DE L'ENERGIE - Année 2 cours par semaine ou couple | 420 € | |
| YOGA DU RIRE - Forfait 10 séances valable 1 an | 50 € | |
| YOGA SUR CHAISE - Forfait 10 séances valable 1 an | 100 € | |
| YOGA SUR CHAISE - Année 1 cours par semaine | 217 € | |
| DO IN - Trimestre | 95 € | |
| DO IN - Année | 250 € | |
| Total | | |

Pour les petits budgets (demandeurs d'emploi, étudiants, etc., avec justificatif), réduction de 10% sur l'abonnement.

Pour toute demande de forfait mixte (yoga sur chaise, yoga du rire et yoga de l'énergie), contactez Baptiste.

Règlement en espèces, en chèque ou par virement bancaire. Les règlements par chèque peuvent être effectués en un ou plusieurs chèques (maximum 3) à l'ordre de «S.M.Y.L.E. Pyrénées», en précisant les dates d'encaissement au dos des chèques.

Cette année, 36 cours de Yoga seront donnés. Retrouvez ci-dessous le coût net individuel de vos séances :

| | Tarif annuel | Tarif individuel par séance |
|--|--------------|-----------------------------|
| YOGA DE L'ENERGIE - 10 séances | 115 € | 11,50 € |
| YOGA DE L'ENERGIE - Trimestre | 120 € | 10 € |
| YOGA DE L'ENERGIE - Année 1 cours | 306 € | 8,50 € |
| YOGA DE L'ENERGIE - Année 2 cours | 420 € | 5,83 € |
| YOGA DU RIRE - 10 séances | 50 € | 5 € |
| YOGA SUR CHAISE - 10 séances | 100€ | 10€ |
| YOGA SUR CHAISE - Année | 217€ | 7€ |

Ci-dessous, la liste des cours donnés par l'association cette année :

| Cours | Horaire | Lieu | Prof |
|------------------------|------------------------|------------------------------------|-----------|
| YOGA | Lundi 12h00 / 13h30 | Vielle Aure / Studio de danse | Baptiste |
| | Mardi 9h15 / 10h45 | Loudenvielle / Salle Pascau | |
| | Mercredi 9h00 / 10h30 | Arreau / Ecole maternelle | |
| | Mercredi 19h00 / 20h30 | Arreau /Ecole maternelle | |
| | Jeudi 18h30 / 20h00 | Aulon / Espace citoyen | |
| YOGA DU RIRE | Mardi 19h00 / 20h30 | Arreau / Ecole maternelle | Baptiste |
| YOGA SUR CHAISE | Mercredi 15h00 / 16h00 | Cadéac / Salle communale | Baptiste |
| DO IN | Lundi 19h00 / 20h00 | Hèches / Ancienne salle du conseil | Christine |
| | Mercredi 10h30 / 11h30 | Arreau/Ecole maternelle | |

J'autorise l'association SMYLE Pyrénées à diffuser les documents photographiques et vidéo sur lesquels je pourrais figurer. Je consens à ce qu'ils soient utilisés à des fins de promotion de l'activité de l'association SMYLE Pyrénées.

Merci de joindre un certificat médical d'aptitude à la pratique du yoga (postures, exercices de respiration et de médiation) et du do in.

Je souhaite signaler quelque chose à mon professeur (ex. : problème de santé) :

.....

.....

.....

.....

Qu'attendez-vous de la pratique du yoga ou du do in ? Pourquoi souhaitez-vous pratiquer ?

.....

.....

.....

Règlement intérieur aux cours

- Quel que soit le forfait choisi, vous avez la possibilité de participer aux cours de Yoga de l'Energie au créneau qui vous convient le mieux et pouvez donc changer de créneau d'une semaine à l'autre, sous réserve de la disponibilité dans la salle.
- Chaque pratiquant amène son matériel : tapis et éventuellement zafus ou coussin pour l'assise, couverture, sous-tapis. Possibilité d'achat de matériel par le biais de l'association.
- Un certificat médical d'aptitude à **la pratique du yoga (postures, exercices de respiration et de médiation) et du do in** de moins de 2 mois est demandé. Le certificat médical ne saurait en aucun cas être utilisé pour mettre en cause la responsabilité des professeurs, et notamment si votre état de santé change en cours d'année. Les professeurs de Yoga et de Do-in n'ont pas qualité pour agir en tant que professionnels de santé et à ce titre, il vous revient de consulter votre médecin pour connaître toute contre-indication à l'une quelconque des pratiques dispensées par le biais de S.M.Y.L.E. Pyrénées et adapter votre pratique en conséquence.
- En tant que participant aux cours de yoga, vous demeurez entièrement responsable de votre pratique, de votre sécurité et de votre bien-être. La responsabilité de prendre une posture ou non, de la garder ou d'en sortir, vous revient. Il en est de même pour les exercices respiratoires et de méditation.
- Un problème de santé survenant en cours d'année doit être signalé aux professeurs.
- Une fois engagé, votre abonnement est non-remboursable sauf cas de force majeure telle qu'elle est définie à l'article 1218 du Code civil. Le cas échéant, il est fait remboursement de l'abonnement au prorata temporis.

Contacts des professeurs et de l'association :

- ✓ Baptiste Maruca-Miceli : 06 52 95 80 11
- ✓ Christine Lacassagne : 07 88 44 41 76
- ✓ Adresse mail : smylepyrenees@gmail.com / site web : www.smyle-pyrenees.fr

En apposant ma signature au bas de ce document, je reconnais et accepte les conditions du règlement intérieur et m'engage selon les choix indiqués dans la fiche d'inscription. Si la fiche d'inscription n'est pas imprimée en recto-verso, je paraphe la première page et ajoute mes nom et prénom à côté de ma signature.

Date :

Signature